

INFLUENZA Niouze

Numéro 10

Direction Générale de l'Alimentation

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS / FRANCE ENTIÈRE

Vigilance H5N8

Arrêté du 16 novembre 2016 > [qualifiant le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène](#)

Arrêté du 16 novembre 2016 > [définissant les zones géographiques dans lesquelles le transport ou l'utilisation des appelants pour la chasse au gibier d'eau sont autorisés](#)

Arrêté du 16 novembre 2016 > [modifiant l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux de risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention](#)

Arrêté du 8 février 2016 > [mesures de biosécurité dans les exploitations de volailles et autres oiseaux captifs](#)

Suite à la détection de foyers H5N8 en Europe

> [vous êtes détenteurs de volailles dans un élevage commercial](#)

> [vous êtes détenteurs de volailles dans un élevage non commercial](#)

> [vous êtes détenteurs de gibier à titre privé ou commercial](#)

Liste des zones à risque élevé > [zones écologiques à risque particulier](#)

Liste des commune à risque élevé > [arrêté du 16 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux de risque épizootique](#)

Biosécurité

Mesures de biosécurité renforcées dans les élevages non commerciaux > [flyer](#)

Mesures de biosécurité renforcées pour les chasseurs ou les détenteurs d'appelants et gibier à plumes > [flyer](#)

Nouvelles fiches pédagogiques de l'ITAVI > [mesures de biosécurité pour le transport des aliments et des volailles](#)

Surveillance

Point de situation au 17/11/2016> [foyers IAHP H5N8 en Europe](#)

PROCHAINE PARUTION: fin de semaine 48

Pour nous contacter:

Laurence Serrano: laurence.serrano1@agriculture.gouv.fr

Salima Ouldammam: salima.ouldammam@agriculture.gouv.fr